

# La santé des salariés est-elle la priorité des dirigeants de Vallourec?

## Contre l'avis du médecin du travail et de tous les élus VT, la Direction de Vallourec entend imposer aux salariés 3 jours de présence au siège

**La Direction joue la défiance en imposant aux salariés une présence de 3 jours par semaine susceptible de les mettre en danger :**

- Alors que depuis le 24 août 2020 nos collègues allemands ne peuvent plus venir au siège en raison du classement en zone à risque de l' Ile-de-France par les autorités allemandes,
- Que le port du masque est obligatoire à Boulogne Billancourt situé en zone rouge
- Alors qu'officiellement la situation sanitaire se dégrade de façon exponentielle entraînant un risque intensifié de contamination et de foyers en entreprise
- Alors qu'un nombre important de salariés utilisant les transports en commun se voit très exposé et que, du fait des travaux, le parking du Prélude se trouve saturé

**Cette décision de la Direction va à l'encontre des recommandations :**

- du Gouvernement qui préconise le recours au télétravail
- du Médecin du Travail (pour la première fois) qui, privilégiant un principe sanitaire plutôt que managérial, préconise le maintien d'une jauge à 50 % et non pas à 75 % (3jours sur 4)

**La CFTC interpelle solennellement la Direction :**

- Quelles sont ses priorités?
- Pourquoi mettre les salariés en danger en refusant les propositions des experts comme la médecine du travail ?
- Pourquoi mépriser à ce point les représentants élus du personnel qui, à l'unanimité, rejettent ce plan ?
- Pourquoi privilégier une forme de conservatisme managérial imposant une présence de façon datée, alors que le télétravail a parfaitement démontré son efficacité en renforçant motivation, confiance et sécurité?

**La CFTC propose de se conformer aux recommandations de la médecine du travail, en :**

- Imposant au maximum 2 jours de présence au Prélude par semaine
- Acceptant le volontariat pour les salariés qui souhaitent plus de jours de présence sur site
- Privilégiant, selon la recommandation des autorités sanitaires, le télétravail pour tous ceux qui le souhaitent et le peuvent
- Étudiant avec bienveillance les demandes particulières d'augmentation des jours de télétravail
- Encourageant les transports alternatifs
- Trouvant des solutions pour permettre aux salariés d'accéder au parking

## La CFTC dénonce l'attitude régressive de la Direction sur le télétravail

**L'équipe CFTC libre et indépendante continue le combat pour défendre votre sécurité et vos droits !**